

LES BOURSES RHODES 2017

CANADA

Information pour les candidats

Pour l'année 2017 uniquement

(Ce mémorandum remplace ceux des années précédentes)

Mis à jour en mai 2016

Dans le présent document, le recours au masculin pour désigner des personnes a pour but d'alléger le texte et réfère sans discrimination aux individus des deux genres.

Ce document suppose que le candidat ait lu et soit familier avec les critères d'admission de base pour la Bourse Rhodes, disponible sur [le site principal de la fondation](#). Pour les conditions d'octroi, voir le document disponible au <http://files.www.rhodesscholarshiptrust.com/Application/Conditions-of-Tenure.pdf>.

L'appel de candidatures se limite aux admissions à Oxford en octobre 2017. Le report de la bourse n'est donc pas permis.

1. Date limite

L'appel de candidature prend fin à minuit le vendredi 14 octobre 2016 (PST). Seules les candidatures envoyées avant cette date seront prises en considération.

2. Provinces et régions

Au Canada, les bourses sont accordées selon la distribution suivante :

Trois bourses pour	les Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta)
Deux bourses chacune pour	l'Ontario, le Québec et les Maritimes (Nouveau Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard)
Une bourse chacune pour	la Colombie-Britannique et Terre-Neuve

Une personne peut soumettre sa candidature dans une province ou une région où elle est admissible conformément aux paragraphes (a) et (b) ci-dessous :

- a. La province où elle réside habituellement. La personne qui réside au Nunavut, Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest peut poser sa candidature dans une province où elle est admissible en vertu du paragraphe (b), ou à défaut d'une telle province, dans la région des Prairies (Manitoba, Saskatchewan ou Alberta). La personne qui réside au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse ou à l'Île-du-Prince-Édouard peut poser sa candidature soit dans une province où elle est admissible en vertu du paragraphe (b), soit dans la région de l'Atlantique.
- b. Toute province où la personne a fréquenté une université en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire, exception faite de Terre-Neuve-et-Labrador où une candidature ne peut être soumise si la personne réside habituellement à l'extérieur de cette province. On ne peut satisfaire à cette condition en n'ayant suivi que des cours d'été.
- c. En cas d'incertitude, le candidat peut communiquer avec le Secrétaire général (voir à la page 6) qui tranche la question selon les renseignements dont il dispose.

3. Conditions d'admissibilité

Le candidat doit

- a. être citoyen canadien ou résident permanent (les personnes qui ont un visa pour étudier dans une université canadienne ne sont pas éligibles);
- b. être domicilié au Canada;
- c. avoir atteint son 19^e anniversaire et ne pas avoir dépassé son 25^e anniversaire le 1^{er} octobre de l'année du commencement des études à Oxford. Autrement dit, être né entre le 30 septembre 1992 et le 1er octobre 1998;
- d. avoir terminé un diplôme universitaire de premier cycle avant d'entreprendre ses études à Oxford.

4. Dépôt des candidatures

Tous les candidats doivent

- a. Poser leur candidature en ligne avant la date limite (ci-dessus): www.rhodeshouse.ox.ac.uk/canada. Le formulaire de mise en candidature en ligne peut être rempli à partir du début du mois de juin 2015. Les candidatures envoyées par courriel, par CD ou clef USB ne seront pas admises.
- b. Poser leur candidature dans une des provinces ou régions du Canada (voir (2) ci-dessus).
- c. Les comités de sélection inviteront les candidats présélectionnés à une entrevue. Aucun candidat ne sera sélectionné sans entrevue. Les entrevues auront lieu à travers le Canada, 19 novembre. Les candidats doivent défrayer les frais nécessaires pour se rendre au lieu de l'entrevue.

5. Informations à soumettre avec les candidatures

Les candidats doivent soumettre leurs coordonnées personnelles et téléverser les documents suivants, tels que spécifiés. Tous les documents doivent être en rédigés en anglais ou être accompagnés d'une traduction. Les candidats doivent s'assurer de préserver les documents originaux puisqu'ils leur seront demandés lors de l'entrevue.

1. Une copie du certificat de naissance du candidat. Dans le cas des candidats nés hors du Canada, une preuve de domicile au Canada est requise.
2. Une déclaration écrite du président ou du président intérimaire du collège ou de l'université qui endosse la candidature en question pour la bourse. Certaines universités ont une procédure de sélection à l'interne, dont il vaut la peine de s'informer. La lettre du président doit être envoyée directement par l'université au secrétaire du comité de sélection régional. Ses coordonnées se trouvent à la page finale de ce Mémoire.

NOTE : Tous les candidats qui fréquentent actuellement une université doivent se soumettre à la procédure de sélection interne de leur université et obtenir le soutien de son président. Prière de contacter le bureau des octrois sur le campus pour les détails du processus, lequel a lieu avant la date limite du présent concours à la mi-octobre. L'accès au formulaire en ligne requiert un code d'autorisation, disponible via le bureau des octrois et des bourses dans les universités canadiennes. Tous les candidats fréquentant présentement une université à l'extérieur du Canada devraient contacter le secrétaire du comité de sélection régional de la province ou la région dans laquelle ils souhaitent soumettre leur candidature afin d'obtenir l'autorisation de remplir le formulaire de mise en candidature en ligne. Ses coordonnées se trouvent à la page finale de ce Mémoire.

3. Un relevé de notes officiel certifié par le registraire ou toute autre personne responsable du collège ou de l'université qu'a fréquenté le candidat (et qui montre, si possible, le nombre d'étudiants du programme du candidat et son classement à chaque année).
4. Une liste à point des principales activités et honneurs reçus au collège ou à l'université (incluant les bourses, prix, postes occupés, cheminements sportifs et activités ou intérêts extracurriculaires).
5. Une lettre de présentation générale, décrivant les intérêts et activités du candidat, le cheminement universitaire qu'il se propose de suivre à Oxford, et ses plans de carrière. Cette lettre ne devrait pas excéder 1000 mots. Les comités de sélection mettront l'accent sur cette lettre, qui sera également envoyée aux Collèges d'Oxford auxquels les candidats retenus enverront leur demande d'admission. La lettre de présentation est une partie très importante de la demande de bourse. Pour lire ce qu'ont à dire les boursiers actuels à ce sujet, voir le <http://www.rhodeshouse.ox.ac.uk/apply>

La lettre de présentation doit être l'œuvre authentique et honnête du candidat. En la soumettant, les candidats devront endosser le texte suivant. "I attest that this personal statement is my own work and is wholly truthful. Neither it nor any earlier draft has been edited by anyone other than me, nor has anyone else reviewed it to provide me with suggestions to improve it. I understand that any such editing or review would disqualify my application."

6. Une photo en buste (tête-épaule) du candidat. La photo ne sera pas révélée au comité de sélection avant que les candidats aient été invités en entrevue.
7. Des références. Les noms et coordonnées de six répondants qui attesteront les compétences du candidat. Les affiliations professionnelles et institutionnelles, l'adresse postale, l'adresse courriel et le numéro de téléphone de tous les répondants doivent être joints. Au moins quatre de ces répondants doivent être des personnes qui connaissent bien le candidat et qui peuvent parler de son caractère et des intérêts généraux non-académiques que M. Rhodes mentionne dans son testament. Le candidat devrait prendre connaissance des instructions aux répondants à la fin de ce mémorandum.

Note : Une fois que le candidat a enregistré les coordonnées de ses répondants dans le système de demande en ligne, un courriel automatique instruisant les répondants de la procédure à suivre pour soumettre en ligne leurs lettres de recommandations leur sera envoyé. Les lettres de références doivent être reçues au plus tard le 14 octobre 2016. Le candidat devrait soumettre sa candidature avant la date limite. Afin de préparer les répondants de l'arrivée du courriel automatisé, nous recommandons aux candidats d'imprimer et de donner à leurs répondants les instructions pour l'écriture de leurs lettres de recommandation (instructions incluses dans ce Mémorandum aussi vite que possible).

Les candidats ne peuvent soumettre leur candidature qu'une fois par année.

6. Procédure de sélection

- a. Si le candidat détient une double citoyenneté, il ne peut déposer sa candidature que dans une seule région et, à l'intérieur de cette région, que dans une unique province (ou état, ou district).
- b. La situation financière d'un candidat n'est pas un critère de sélection.
- c. La sélection pour une bourse et pour l'admission universitaire se fait sans égard à l'état civil, à l'ethnie, à la religion, à la couleur, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle, au contexte social, à la caste ou au handicap.

- d. La bourse Rhodes pour laquelle le candidat fait une demande se limite aux admissions à Oxford en 2017 et ne peut donc être différée.
- e. La bourse Rhodes n'est octroyée qu'une fois le candidat admis à l'Université d'Oxford.
- f. La décision du comité de sélection est finale et sans appel.

7. Procédure après la sélection

- a. Les candidats retenus devront faire une demande d'admission à l'Université d'Oxford peu après avoir été choisis. Les détails complets seront donnés et la *Rhodes House* (Oxford) assistera les candidats pour ce faire.
- b. La candidature complète des candidats retenus sera transférée à la *Rhodes House* (Oxford), où les références du candidat seront utilisées en soutien à la demande d'admission subséquente à Oxford.
- c. Les candidats à un deuxième diplôme de deuxième cycle avec un statut sénior devront, s'ils sont retenus, soumettre une candidature papier, laquelle devra parvenir à Oxford avant le vendredi 2 décembre 2016. Les candidats devront donc effectuer une demande d'admission immédiatement après leur sélection.
- d. Les candidats retenus seront encouragés à révéler, dans la plus stricte confiance, toute condition médicale ou aide spéciale requise qui pourrait justifier un soutien académique ou personnel particulier à Oxford. Ce partage est entièrement laissé à la discrétion du candidat et n'est suggéré que pour permettre à la *Rhodes House* d'offrir un soutien adéquat à Oxford ainsi que pour permettre autant que possible une transition sans heurts à Oxford.

LES BOURSES RHODES

<i>Directives au candidat:</i> Veuillez fournir une copie de ce formulaire aux personnes qui vous recommanderont, en vous assurant que le nom et l'adresse du secrétaire du comité de sélection de la province où vous faites votre demande soient inscrits au bas de la page.	<hr/> <p>Nom du candidat</p>
--	------------------------------

Renseignements pour les personnes qui fourniront une lettre de recommandation:

La personne identifiée ci-dessus s'est portée candidate à la bourse Rhodes. Le comité de sélection vous serait grandement reconnaissant de lui fournir une évaluation sincère et impartiale de cette personne.

Il importe avant tout qu'une personne candidate ait manifestement un talent marqué pour les études et des aptitudes intellectuelles de haut niveau. L'intégrité, l'altruisme, le sens du devoir à l'endroit des plus vulnérables et les qualités de meneur sont autant d'attributs nécessaires, de même que l'énergie pour mettre ses talents pleinement à profit.

M. Rhodes estimait que l'attrait pour le sport et le succès qu'on y obtient constituent la meilleure preuve du dernier trait de caractère énoncé ci-dessus. La prouesse sportive n'est cependant pas essentielle: une personne candidate peut démontrer par d'autres moyens qu'elle est dotée de la vigueur physique qui permet aux boursiers Rhodes d'apporter une contribution réelle. M. Rhodes accordait une importance particulière à ce point : il avait émis le vœu que tout boursier Rhodes en vienne à « placer le devoir civique au premier rang».

On ne s'attend pas à ce que vous puissiez témoigner de toutes ces aptitudes et qualifications chez la personne candidate. Si votre connaissance de cette personne est liée à son rendement universitaire, vous pouvez faire état de tout ce qui vous semble pertinent, mais nous vous prions de vous concentrer sur son potentiel et ses aptitudes intellectuelles; votre lettre sera présentée à l'appui de la demande d'admission à l'Université d'Oxford. Si par contre vous avez fréquenté la personne candidate dans un cadre autre que celui de ses études, veuillez rendre compte de ses traits de caractère. Il est utile de rappeler ici que le comité tient à décerner la bourse Rhodes à des jeunes gens d'avenir, capables de réalisations d'envergure lorsqu'ils auront atteint leur pleine maturité.

N'hésitez pas à traiter aussi bien des limites que des qualités de la personne candidate. Cela ne peut qu'ajouter du poids à une lettre de recommandation, car le comité a tendance à se montrer sceptique lorsqu'une lettre donne à penser que les compétences de la personne dont on soutient la candidature sont illimitées.

Les candidatures doivent avoir été soumises en ligne au plus tard le 14 octobre 2015. Le comité de sélection commencera vers le 20 octobre une évaluation préliminaire de ces candidatures. Il serait très utile que nous puissions prendre connaissance de vos commentaires à partir de cette date. Aussi, toutes les lettres doivent avoir été reçues au plus tard le 14 octobre 2014.

La Fondation Rhodes vous enverra un courriel avec des instructions concernant l'envoi de votre lettre de recommandation par voie électronique une fois que le candidat aura fourni vos coordonnées sur le système en ligne.

Nous vous remercions de votre collaboration. Les comités de sélection apprécient grandement de pouvoir compter sur la richesse de vos observations pour les éclairer dans l'évaluation des personnes candidates pour l'obtention d'une bourse Rhodes.

Province

Secrétaire (nom)

Adresse

CONTACT DETAILS FOR REGIONAL SELECTION COMMITTEES

*Alberta,
Saskatchewan and
Manitoba*

F. W. JOHNSON, Q.C.
Gerrard Rath Johnson
700-1914 Hamilton Street, Regina, SK S4P 3N6
(306) 522-3030 Fax: (306) 522-3555
email: krenner@grj.ca

British Columbia

KATE BALLEM CHASE
Email: kdbcahse@gmail.com

Newfoundland

GLENN JANES
Research & Development Corporation
Argyle Building
68 Portugal Cove Road
St. John's, NL A1B 2L9
(709)-758-0912 Fax: (709) 758-0927
email: glennjanes@researchnl.com

*Nova Scotia and
New Brunswick and
PEI*

JOSIE MARKS
Stewart McKelvey
Suite 601, Blue Cross Centre
644 Main Street
PO Box 28051
Moncton NB E1C 9NR;
(506) 383 2304 (revised April 2016)
email: jmarks@stewartmckelvey.com (revised April 2016)

Ontario

BRIAN ROLFES
McKinsey & Co.,
110 Charles Street West
Toronto ON M5S 1K9
(416) 313-3816
email: brian_rolfes@mckinsey.com

Québec

RICHARD PAN
Power Corporation of Canada
751 Victoria Square
Montreal, Quebec H2Y 2J3
(514) 286-7400
email: pan@powercorp.com

GENERAL SECRETARY FOR THE RHODES SCHOLARSHIPS IN CANADA:

ANDREW WILKINSON, Q.C.
email: andrew_wilkinson@telus.net